

# Un soutien qui compte...

Les Conseillers communaux et du CPAS sortants vous invitent à soutenir la liste du Mouvement Réformateur !

Louis  
TRIFFAUX



André  
ROMAINVILLE



Gilbert  
DISTEXHE



Luc  
LARUELLE



Francine  
DI PIETRO



Bénédicte  
DONEUX



Cette page est également l'occasion de saluer le travail accompli par nos conseillers sortants, parfois depuis de nombreuses années. Nous les remercions pour leur soutien indéfectible.

# Les 10 lignes de force

1. Gestion participative, rigoureuse, saine, intègre, transparente et moderne
2. Promotion de la qualité de vie à Hannut, défense de notre ruralité et développement de solutions nouvelles en matière de mobilité douce
3. Politique de sécurité avec une attention particulière pour la prévention et le renforcement du sentiment de sécurité
4. Soutien au développement du commerce et de l'entreprise
5. Politique sociale volontariste avec une attention particulière pour l'accès au logement et à l'emploi
6. Promotion et développement de nouvelles capacités en matière d'enseignement, de l'apprentissage des langues étrangères et de l'accueil extrascolaire dans le respect de la pluralité des réseaux
7. Amélioration de l'encadrement matériel et humain pour le sport, en étroite collaboration avec les différents clubs de l'entité
8. Valorisation d'une vie associative riche et diversifiée et soutien à la politique culturelle
9. Encouragement des initiatives nouvelles pour différents publics cible : petite enfance, jeunesse, aînés, personnes en situation de handicap
10. Entretien et développement des infrastructures et voiries

Hannut, élections communales  
**Le Programme 2013-2018**  
de l'équipe du MR

**L'avenir,  
ça se travaille.**

# Modernisation de l'Administration et de la vie communale



## MR : L'avenir, ça se travaille.

### Horaires

Les horaires professionnels et le rythme des familles sont rarement compatibles avec les heures d'accès au public des services communaux. Le MR prône de continuer l'effort entrepris à Hannut pour élargir encore les heures d'ouverture par des plages horaires étendues et correspondant aux attentes du citoyen hannutois.

### Interpellation du citoyen

Le citoyen a parfois le sentiment d'être mis à l'écart de la vie communale une fois les élections passées. Le MR encourage le droit d'interpellation des autorités publiques par le citoyen afin de permettre le dialogue permanent et d'attirer l'attention nécessaire du politique aux réalités de terrain.

Modernisation

### Site Internet

Depuis deux ans, le site de la ville de Hannut a été revu et corrigé pour une meilleure lecture des internautes. Le MR souhaite augmenter l'offre de services en ligne pour permettre aux citoyens qui le souhaitent de commander leurs documents administratifs. Dans le même temps, le MR entend créer une newsletter communale pour garder le lien entre l'internaute qui le souhaite et l'agenda communal.

### Audit externe de Julien (IO)

Voici deux ans, les services communaux de la Ville de Hannut ont fait l'objet d'un audit externe destiné à améliorer leurs conditions de travail et le service offert. Le MR soutient cette remise en question et s'engage à poursuivre les réformes engagées.

### Synergies Commune/CPAS

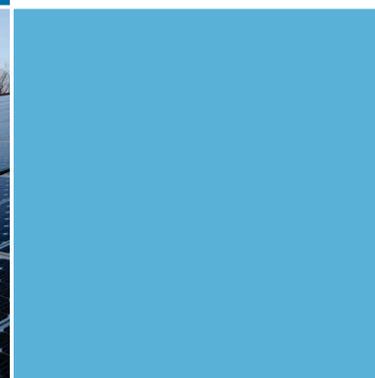
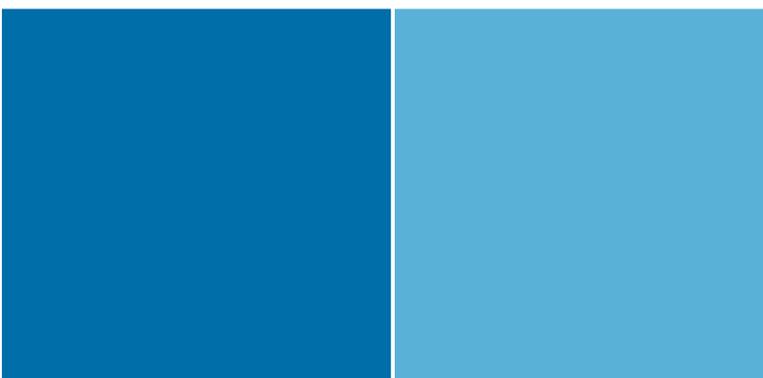
Ville et CPAS ont deux administrations distinctes. Le MR soutient le renforcement des synergies entre elles et la création d'un service social unique rassemblé en un seul lieu pour intégrer les missions des travailleurs sociaux et offrir un guichet unique aux citoyens par la création de la « maison du social ».

### Service de médiation

Les relations entre le Hannutois et l'administration communale, ou entre citoyens, peuvent parfois être mal comprises et mal vécues. Le MR souhaite la création d'un service de médiation communale. Ainsi, chacun pourra saisir le médiateur communal pour tenter de comprendre et de concilier les demandes.

### Bâtiments au vert

Les bâtiments de l'administration communale sont au vert...A chaque rénovation ou création de bâtiment, le MR encourage l'utilisation des énergies vertes et non polluantes.



# Affaires sociales et Centre Public d'Action Sociale



## Maison de repos et de soins

Grâce à l'action du MR, l'accueil des aînés sera amélioré par la construction d'une nouvelle maison de repos et de soins (MRS) d'une capacité de 75 lits et d'une résidence-services de 21 lits. Le MR favorise une réaffectation - conforme aux vœux de Mademoiselle Loriers- de l'ancien home Loriers sis à Crehen en un lieu d'accueil de jour pour les seniors et/ou les personnes souffrant d'un handicap, en harmonie avec le voisinage et le village.

de Didier (22)

## Guichet social unique

Le MR prône la création d'un guichet communal social unique auquel tout citoyen pourra s'adresser dans le cadre d'une aide au logement, aide sociale ou aide administrative, afin de simplifier les démarches. Une permanence sociale itinérante sera relancée dans chaque village pour aller à la rencontre du citoyen en difficulté.

## Emploi pour tous

La Ville de Hannut et le CPAS sont les employeurs les plus importants à Hannut. Par la création de l'activité titres-services, 65 équivalents temps pleins ont été créés. Le MR veillera au maintien de l'emploi, en ce compris par le biais de l'entreprise de travail adapté l'Aurore. Le MR étudiera aussi la possibilité de développer une entreprise d'économie sociale favorisant la formation par le travail.

## Services aux seniors

de Stéphanie (17)

Le MR propose de redéployer l'offre de services aux seniors afin de permettre leur maintien dans leur lieu de vie le plus longtemps possible (aides familiales, repas à domicile, soins à domicile, service de garde à domicile), en collaboration avec les structures déjà existantes.

Projet du nouveau home



## Places d'accueil pour les petits

de Nicole (11)

Trouver une structure d'accueil adaptée aux enfants de 0 à 3 ans est un défi pour chaque collectivité locale. Le MR s'engage à poursuivre son effort de développement de l'offre d'accueil en crèches publiques, notamment par la création et la restructuration de l'offre existante. En outre, le MR s'engage à soutenir les initiatives privées en vue d'élargir le nombre de places d'accueil pour nos plus petits.

Affaires sociales  
et CPAS



Le social,  
ça se  
travaille.

de Maryse (19)

## Logement accessible

Le logement accessible reste une priorité pour le MR. En collaboration avec la région wallonne, la société de logement et l'Agence Immobilière Sociale de Hesbaye, le MR veillera à poursuivre son développement harmonieux et intégré.

## Violences conjugales

La Province de Liège a ouvert au château Grégoire la maison du social qui regroupe les services sociaux provinciaux et l'école de promotion sociale provinciale. Le MR s'engage, en collaboration avec la Province, à étendre et à améliorer le service rendu aux citoyens notamment par l'installation de l'antenne de lutte contre les violences conjugales déjà existante.

de Josée (18)

## En situation de handicap

Le MR maintient son soutien à l'initiative des structures déjà existantes pour améliorer le cadre de vie des personnes en situation de handicap, et pour favoriser la mobilité des usagers en difficulté.

# Environnement et mobilité



## Parc à conteneur

Les pouvoirs publics encouragent le recyclage et la gestion responsable de nos déchets. Force est de constater que le Parc à conteneur de Hannut, géré par Intradel, est désormais exigu et inadapté. Le MR s'engage à veiller à son réaménagement et à son agrandissement.

## Equipes propreté de Luc (6)

Chacun apprécie un environnement propre et soigné. Le MR a fait de cette qualité une priorité en multipliant les équipes propreté communales, et veillera à multiplier les actions de sensibilisation des citoyens à la propreté publique.

## Espaces verts pour tous

Le MR prône le maintien et la création d'espaces verts au centre de Hannut. Il soutient des projets tels que l'ouverture au public du parc du château Grégoire et la création du parc de l'église et du lieu-dit «le vieux cimetière». Le MR est également favorable à la plantation de haies le long de certains chemins de campagne pour une plus grande biodiversité et pour réduire l'effet négatif de l'open field (inondations en cas d'orages, congères...), tout en veillant à la sécurité des usagers et en respectant les réalités agricoles.  de Marie (13)

## Itinéraires cyclistes

Les remembrements successifs des terres agricoles à Hannut offrent un réseau de routes de campagne important. Le MR souhaite hiérarchiser certaines de ces voiries afin de leur rendre une vocation exclusivement agricole et à l'attention des cyclistes. Ainsi, des itinéraires sécurisés et privilégiés seront offerts aux cyclistes sur tout le territoire de la commune, entre villages et vers le centre.

Environnement  
et Mobilité

## Trottoirs pour les piétons

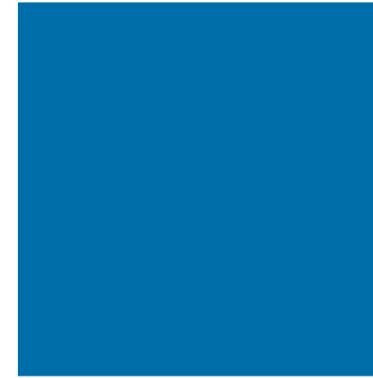
Les piétons ne sont pas oubliés par le MR. Un plan visant la création et la réfection de trottoirs au centre de Hannut et dans certaines rues fréquentées de nos villages est à l'étude. Une première réalisation verra le jour rue de Landen de la rue des Combattants au rond point dit « du tracteur ».

## 300km

Hannut est dotée d'un réseau routier de plus de 300 km. Le MR s'engage à poursuivre son entretien et son amélioration.

## Brevets cyclistes

Le MR est à l'initiative des « brevets cyclistes » remis aux enfants de l'enseignement communal. Il souhaite prolonger cette réalisation par la création de rangs vélo afin d'améliorer la mobilité aux heures de pointe scolaires.



La mobilité,  
ça se  
travaille.

 de Florence (2)

## Plan de mobilité communal

La mobilité, dans tous ses aspects (transports publics, circulation routière, circulation des vélos et des piétons) est un défi pour l'avenir. Le MR l'a bien compris et a favorisé le lancement d'un plan de mobilité communal en cours d'élaboration actuellement. Grâce à cette étude, Hannut sera bientôt doté d'un plan de mobilité abouti qui permettra l'octroi de subsides pour favoriser les aménagements nécessaires.

MR

# Aménagement du territoire



## Qualité de vie



## Rénovation urbaine

La rénovation urbaine est en passe d'être finalisée dans notre centre ville (rénovation des voiries et trottoirs rue Albert 1er, rue Z. Gramme, rue de Tirlémont et de Landen, rénovation de l'ancien hôtel de ville et du parc de l'église, rénovation de l'avenue de Thouars et aménagement de la grand-place). Le MR soutiendra les projets de rénovation des rues J.Mottin, rue et place de l'église, outre la rénovation et l'amélioration des trottoirs du centre-ville notamment aux abords des implantations scolaires (rond-point route de Namur et chaussée de Wavre) et le développement du quartier de la gare, sans oublier la finalisation du contournement de Hannut dont les travaux ont débuté en septembre 2012.

de Jean-Claude (25)

d'Olivier (5)

## Règlements d'urbanisme

Le MR est à l'initiative de la révision des plans et règlements communaux en matière d'urbanisme et d'aménagement du territoire afin de réfléchir et anticiper le développement de notre commune les 15 prochaines années. Notre objectif est vaste, mais précis : conserver le caractère rural de notre village, permettre au centre de Hannut de se développer de manière intégrée et harmonieuse, adapter les constructions aux nouveaux matériaux et développement durable, réfléchir aux besoins démographiques croissants par l'adaptation des infrastructures publiques.

## Rénovation rurale

Le MR s'engage à poursuivre les travaux de rénovation rurale initiée par la seconde opération de développement rural en cours. Chaque citoyen a pu faire valoir ses observations, projets et critiques lors de rencontres organisées dans chaque village de l'entité. Ces premiers travaux déboucheront sur des projets divers allant de la création de plaines de jeux à de la création de logements en passant par le réaménagement d'espaces publics dans nos villages, lesquels pourront être réalisés grâce aux subsides qui y seront octroyés.

## Réseau de voies lentes

Le MR promeut la création d'un réseau de voies lentes pour les cyclistes par la création d'itinéraires vélos entre Hannut centre et ses villages à l'attention des écoliers, des activités parascolaires, et plus largement de tout adepte des deux roues.

Qualité de vie

## Maison de village et espaces publics

de Jacques (21)

Hannut est une ville où il fait bon vivre... et doit le rester ! Le MR entend concentrer notamment ses efforts sur la propreté et l'aménagement des espaces publics au centre (parc de l'Eglise, parc du château Grégoire, parc de la Halette, parc de la piscine, entretien du Ravel), mais aussi dans nos villages (aménagement de plaines de jeux et entretien des maisons de village). Trois villages ne sont pas encore dotés d'un lieu de rencontre pour leurs habitants. Le MR s'engage à rechercher des solutions durables et innovantes pour les créer.

## Rural... et convivial

Hannut et ses 17 villages connaît un essor démographique important : le MR sera attentif à préserver le caractère rural de nos villages, le caractère convivial de notre centre, et à adapter les infrastructures et services pour le bien être de chaque citoyen.

de Martine (16)



## MR : L'avenir, ça se travaille.



### Contournement : le bout du tunnel d'Hervé (1)

Le trafic de transit et les désagréments qu'il procure sont encore présents dans notre centre-ville et les villages en périphérie. Le MR s'engage à favoriser les travaux de finalisation du contournement de Hannut, en collaboration avec la Région Wallonne gestionnaire du chantier.

### Egouttage

L'égouttage est une préoccupation constante du MR. Nonobstant l'entretien du réseau existant, le MR veillera à poursuivre les travaux dans les zones où c'est légalement possible  de Jean-Marc (15)



### Entretien des voiries

Outre les rénovations rurales et urbaines déjà engagées, le MR veillera à poursuivre les investissements nécessaires à l'entretien de nos 320 KM de voiries, en ce compris les liaisons inter villages.

Travaux



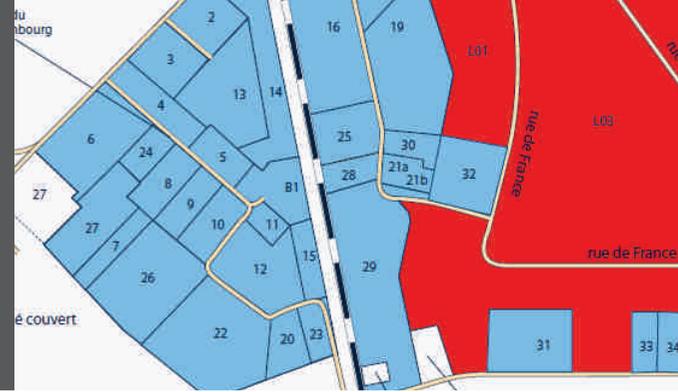
### Cimetières

La gestion des cimetières est une attribution dévolue aux communes. Le MR sera attentif à leur entretien et au développement des espaces dévolus aux columbariums au sein de ceux-ci.

### Espace vert et parking « kiss and ride »

Le lieu dit « ancien cimetière de Hannut » situé rue de Wavre est un espace qui doit être rendu aux citoyens. Le MR s'engage à le réhabiliter pour y créer un espace vert, bordé d'un parking « kiss and ride » à l'attention de la population scolaire, et pourvu d'une liaison piétonne entre les implantations scolaires et les quartiers de la rue P. Brien et de la rue de Wavre.

# Développement économique



# Sécurité



## Attraction du centre-ville

Par la réalisation d'aménagements publics importants et par la réalisation d'un plan de city marketing, le MR a redonné au centre ville un aspect convivial et de qualité destiné à renforcer l'attraction de notre centre pour le bien-être de nos commerçants, artisans, indépendants et PME ou TPE.

## Développement commercial

A l'initiative du MR, la commune de HANNUT dispose actuellement d'un schéma de développement commercial destiné à baliser, à compléter et à accompagner la croissance économique et commerciale à Hannut.

## Guichet unique

Afin de promouvoir l'aide et l'information aux investisseurs, entrepreneurs et commerçants, le MR s'engage à créer un guichet unique sur le territoire.

## Maintenir l'emploi

La Ville de Hannut et le CPAS comptent plusieurs centaines d'emplois. Le MR s'engage à les maintenir pour un meilleur service aux citoyens, ainsi qu'à promouvoir la maison de l'emploi.

## Zone d'activité économique

En collaboration avec la SPI+, le MR s'engage à promouvoir l'implantation dans la zone d'activité économique (zoning) d'entreprises porteuses d'emploi, non polluantes.



## Police de proximité de Martine (23)

La zone de police dont Hannut fait partie s'est dotée d'un tout nouvel hôtel de police situé sur le territoire communal. Grâce à ce nouvel outil, le service rendu aux citoyens s'en trouvera rationalisé et donc amélioré. Le MR sera attentif à ce que les services de police puissent dès lors développer le travail de proximité.

## Service régional d'incendie

Hannut dispose d'un service régional d'incendie performant. Ce service de qualité entraîne un investissement en termes de personnel et de matériel. Le MR veillera à maintenir son effort pour assurer un service optimal à la population et encouragera les synergies au sein de la zone de secours Hannut-Waremme.

## Incivilités d'Ariette (9)

Le sentiment de sécurité passe par la répression des petites incivilités. Le MR est à l'initiative de la création d'un service communal de constats et de répression de ces infractions. Il veillera au renforcement de cette cellule pour répondre plus rapidement et plus adéquatement aux attentes de la population. En outre, le MR a soutenu le placement de caméras de surveillance dans le centre ville.

## Sécurité routière

La sécurité routière est une préoccupation du MR. Celui-ci encouragera le placement de radars préventifs mobiles dans les zones sensibles, outre la présence de radars répressifs.

## Charte de sécurité

Les maisons de village accueillent nombre de manifestations. Afin de rétablir une meilleure cohabitation entre celles-ci et les riverains, et pour assurer la sécurité des participants, le MR s'engage à revoir la charte de sécurité existante.



La sécurité, ça se travaille.

# Culture



## Expositions, ateliers, ...

Quasi chaque village de l'entité est doté d'une salle rénovée et accueillante. Le MR souhaite que ces lieux de rencontre soient aussi des lieux d'échange et de promotion de la vie culturelle par exemple par la création d'une projection de films itinérante dans chaque village, par l'organisation d'expositions, d'ateliers créatifs...



## Trésors de la vie locale

Hannut a une histoire, son histoire. Les greniers et caves de nos anciens regorgent de petits trésors sur la vie locale et sur son passé. Le MR entend préserver ce patrimoine et l'histoire de HANNUT par la création d'un lieu rassemblant et redonnant vie à son histoire. Pourquoi pas la création d'un musée ?

## Vie associative de Nathalie (4)

Hannut est riche de sa vie associative. Le MR souhaite donner à ces associations toute la lumière qu'elles méritent en soutenant et promouvant leurs actions et réalisations

## Salle culturelle

Et la salle culturelle? Le MR n'abandonne pas l'idée de ce beau projet et concentrera ses forces pour obtenir les subsides nécessaires à cette réalisation.

Culture



La culture,  
ça se  
travaille.



## Centre de lecture

Hannut dispose d'un centre de lecture accueillant et bien documenté, qui connaît des animations et spectacles novateurs et appréciés. Le MR s'engage à maintenir cet outil et à soutenir les actions développées.

## Centre culturel

La ville de Hannut est dotée d'un centre culturel accueillant et performant. Le MR soutient leur demande d'augmenter leurs capacités d'organisation d'événements pour une vie culturelle plus riche encore.

## Jeunesse



## Enseignement



de Mélanie (H)

### Aide en Milieu Ouvert (AMO)

Hannut est un centre scolaire important. Dès lors, le centre-ville fourmille d'écopiers et d'étudiants. Le MR est à l'initiative d'un projet d'Aide en Milieu Ouvert (AMO) qu'il souhaite pérenniser. Ce service consiste essentiellement à doter notre centre de travailleurs de rue, destinés à permettre la meilleure cohabitation entre les jeunes et leur environnement, et à détecter par cette présence sur le terrain des problématiques plus spécifiques qui nécessitent un suivi individuel. Ce service complètera l'offre déjà existante à l'attention de la jeunesse (centre Cool Zone, maison des jeunes...)

### Soutien aux asbl

Soutien aux asbl chargées des affaires jeunesse : le MR maintiendra son aide financière et logistique aux asbl en charge de la jeunesse (information, animation, événementiel, soutien scolaire).



### Charte de sécurité

Notre jeunesse est belle et doit pouvoir s'amuser et se rencontrer dans l'entité dans de bonnes conditions d'accueil et de sécurité, sans pour autant générer des nuisances insupportables aux riverains et habitants. C'est pourquoi le MR entend revoir la charte de sécurité déjà existante entre la Ville et les organisateurs d'événements. Le MR sera aussi attentif à promouvoir la prévention de consommation d'alcool et de stupéfiants à ces occasions. Le MR s'engage enfin à promouvoir les partenariats pour soutenir l'organisation d'événements à destination des jeunes, comme par exemple le festival de musique électronique du 21 juillet dernier.

### Taxi Junior

Les enfants ont souvent une activité scolaire dont l'horaire est difficilement compatible avec le rythme professionnel de leurs parents. Le MR, fort du succès du taxi seniors, s'engage à mettre en service un « taxi junior » lequel, moyennant un contrat de collaboration, pourra véhiculer nos adolescents à leurs activités en l'absence des parents et en toute sécurité.

### Académie communale

Hannut s'est doté d'une académie performante et qui rencontre un succès croissant. Les spectacles et animations proposées par les étudiants sont la meilleure preuve de la qualité de l'enseignement prodigué. Le MR souhaite diversifier encore l'offre des cours, et accentuer l'accès de ceux-ci aux plus jeunes.



### Bâtiments scolaires

La population scolaire est en constante augmentation. Le MR s'engage à développer l'offre de bâtiments scolaires afin de permettre un accueil de ses écopiers dans un cadre adapté.

### Stages de vacances

Le nombre de stages de vacances proposés aux petits Hannutois est en constante progression. L'encadrement proposé connaît une qualité croissante chaque année. Le MR s'engage à maintenir son soutien à l'asbl en charge de ces stages pour permettre la poursuite et l'augmentation de l'offre des stages, en ce compris aux enfants en difficulté.

### Accueil extrascolaire

La vie de notre enfant ne s'arrête pas à l'école. Le MR l'a bien compris et s'est astreint à mettre en place un accueil extrascolaire de qualité sur tout le territoire de la commune, quel que soit le réseau. Il s'engage à poursuivre dans cette voie en dotant l'asbl l'Eveil chargée de cette mission des moyens nécessaires.

### Immersion

Voici plusieurs années, l'enseignement communal s'est doté de deux implantations en immersion néerlandaise. Le MR s'engage à poursuivre dans cette voie et à favoriser la collaboration inter réseaux avec les établissements scolaires d'enseignement secondaire.

# Sport



## Sport pour tous

Le MR soutient le développement du sport pour tous, notamment en individuel par un accès libre aux infrastructures existantes, et pour les aînés par la création d'activités adaptées. De même, le MR s'engage à promouvoir les activités sportives des élèves lors de leur accueil extrascolaire de 16H à 18H, afin de leur permettre de découvrir une activité sportive, à moindre coût.

## Nouvelle piscine de Manu (3)

Hannut est dotée d'une piscine construite en 1976. Le MR, via des subsides ou un nécessaire partenariat public-privé, souhaite développer le projet d'une nouvelle piscine moderne et adaptée aux attentes des nageurs de 2012.

## Hall des sports

Le hall des sports est un outil qui mérite un agrandissement et une modernisation pour augmenter les capacités d'accueil des clubs sportifs et pour permettre l'exercice de disciplines nouvelles. Le MR a soutenu l'engagement de fonds nécessaires à cette fin.

## Ravel : parcours VITA

Le Ravel est très utilisé par les marcheurs et joggeurs. Le MR souhaite y aménager un parcours type « VITA » sur certaines portions pour permettre la pratique d'activités sportives légères à la disposition du public.

## MR : L'avenir, ça se travaille.



## Coordinateur sportif de Pascal (8)

Hannut compte un nombre élevé de clubs de sports variés et recense plusieurs infrastructures. Le MR souhaite la création d'un coordinateur sportif dont le rôle sera de favoriser la collaboration et la cohabitation de ces différents clubs pour améliorer l'offre d'activités aux sportifs et optimiser les capacités d'accueil des infrastructures.

## Ecole des jeunes

Le football est pratiqué par plusieurs centaines de jeunes Hannutois. Le MR souhaite favoriser la création d'une école des jeunes et renforcer ainsi la collaboration entre les clubs de foot existants.  de Thomas (20)

## Régie communale

La Régie Communale Autonome est destinée à gérer les infrastructures communales notamment dans le domaine sportif et culturel. Le MR s'engage à augmenter son potentiel pour permettre des investissements rentables et performants.



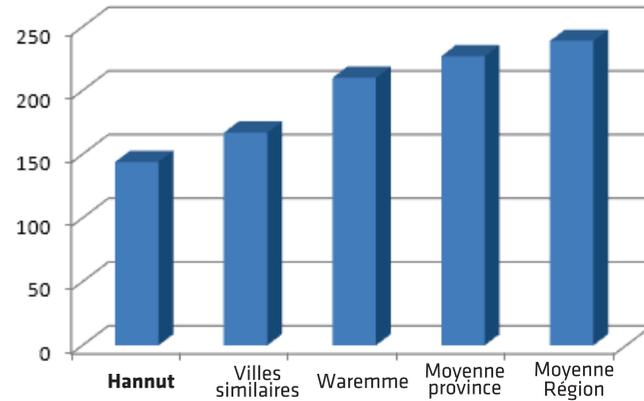
**Le sport  
pour tous,  
ça se  
travaille.**



## Gestion saine

La presse fait parfois écho des difficultés qu'ont les collectivités locales à boucler leur budget. En effet, les autorités supérieures n'hésitent pas à multiplier les attributions des communes sans pour autant veiller à leur donner les moyens nécessaires. Le MR, nonobstant ces difficultés s'engage à poursuivre une gestion saine et maîtrisée de la fiscalité communale. Cette gestion passe notamment par une meilleure recherche de subsides et par l'encouragement des partenariats public-privé pour l'élaboration de projets d'envergure.

Fonds reçus de la Région Wallonne par habitant



## Impôts

Les taux d'imposition tant l'IPP qu'au PRI sont élevés et figurent parmi la moyenne haute des communes wallonnes (8,8 et 2700). Ces taux sont néanmoins inchangés depuis 2007.

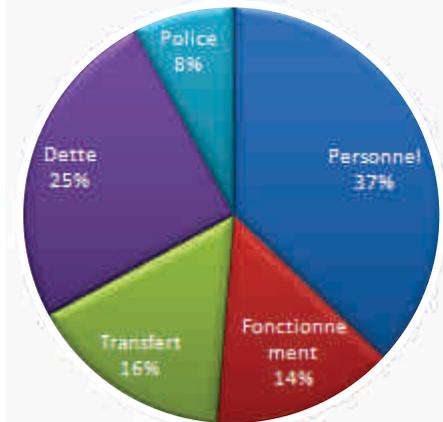


Pourquoi cette situation ? ... Plusieurs raisons...

### 1 REDRESSEMENT DES FINANCES

Le MR a hérité d'une situation catastrophique en 1995. Le graphe ci-contre illustre que la charge de la dette représentait 25% de l'ensemble des dépenses hannutoises. A force de gestion économe et innovante, le MR a réussi le pari de ramener cette charge à 17%. La situation s'améliore encore: le ratio de couverture des emprunts qui était de 0,57 en 2008 est passé à 1,27 en 2011. Cela signifie que comme ce ratio est supérieur à l'unité, la ville pourra emprunter à l'avenir sans devoir augmenter ses produits ni diminuer ses charges.

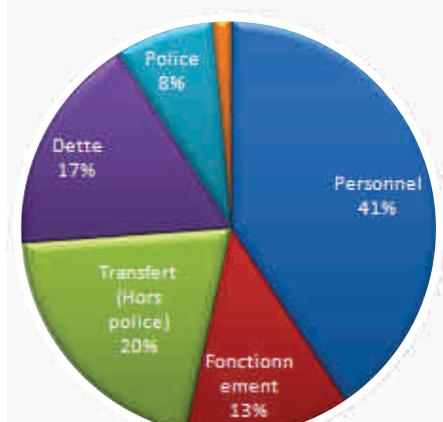
Pourcentage des dépenses en 1995



### 2 INJUSTICE REGIONALE

Hannut est un pôle régional. Ce statut entraîne toute une série de dépenses pour l'ensemble du canton (académie, piscine, bibliothèque, SRI, police...). Or, ce caractère est ignoré par la Région Wallonne qui considère Hannut comme une commune de troisième catégorie. Les conséquences financières sont que Hannut ne reçoit une dotation moyenne par habitant que de 144€ alors que des villes similaires perçoivent en moyenne 167€ par habitant, soit 365.000€ de recettes annuelles en moins pour Hannut (par exemple: Waremme perçoit 210€ par habitant). Cette situation est illustrée par le graphe -éloquent- sur la page précédente. Ce sont donc les citoyens hannutois qui contribuent nécessairement au maintien et à la promotion des services offerts à la communauté.

Pourcentage des dépenses en 2011



### 3 SOLIDARITE ET BONI

Au fil des années et sous l'impulsion libérale, notre ville a énormément investi dans son CPAS. L'action de ce dernier ne se limite pas aux missions obligatoires légalement dévolues. Au contraire, et parce que le MR l'a jugé indispensable, plusieurs services et aides ont été promus tels que les aides familiales, les crèches, le home pour personnes âgées, l'entreprise de travail adapté pour les personnes en situation de handicap, le service de médiation de dettes et l'information quant aux économies d'énergies. Hannut a contribué à concurrence de 125€ par habitant au financement de son CPAS en 2010 alors que des villes de même envergure versaient 105€ par habitant. Cet effort complémentaire de 300.000€ pour Hannut n'a pas empêché de présenter un compte communal en boni. Le compte communal 2011 présente un boni de 388.966 € auquel s'ajoute un prélèvement de 350.00 € mis en réserve afin de faire face à d'éventuels investissements spécifiques futurs.



## Vie associative et tourisme



### MR : L'avenir, ça se travaille.



#### Maison des associations

Le MR prône la création d'une maison des associations afin de permettre aux bénévoles de professionnaliser leurs services, de leur apporter une aide logistique et administrative, pour libérer les petits comités et asbl des tracasseries administratives, pour leur permettre de coordonner leurs actions et de partager leurs acquis et expériences.

#### Maison du tourisme

Les structures touristiques à Hannut font défaut. Pourtant, notre commune mérite d'être connue et valorisée. Le MR soutient la création de la maison du tourisme à Hannut afin de permettre la mise en valeur de nos richesses locales, qu'elles soient naturelles (Pont de la Solive, Sources du Geer, balades pédestres balisées) ou issues de l'artisanat (brasserie du Flo, petits marchés), mais aussi la promotion des produits de notre terroir.

## Comment voter ? Le vote dans le cadre des élections communales

### Qui doit aller voter ?

Tout Belge âgé de 18 ans minimum en date du 14 octobre 2012, inscrit au registre de la population de la commune où il vit et jouissant de ses droits civils et politiques

Les ressortissants des 24 autres Etats membres de l'Union Européenne et les citoyens issus d'un Etat hors Union Européenne, qui résident en Belgique depuis 5 ans au moins, ayant plus de 18 ans et jouissant de leurs droits civils et politiques. Ils doivent avoir entrepris une démarche auprès de l'administration communale en vue de s'inscrire sur la liste des électeurs.

Une convocation individuelle sera envoyée par l'administration communale.

Le vote est obligatoire.



**La section locale du MR  
vous invite à voter  
pour un maximum  
de candidats de la liste  
du Mouvement  
Réformateur !**

### Comment voter ?

- Soit en votant en case de tête, c'est-à-dire en cochant le cercle qui se trouve au-dessus de la liste. Dans ce cas, on marque son accord avec la liste telle qu'elle a été présentée par le parti.
- **Soit en votant pour plusieurs candidats d'une même liste. Il s'agit du vote de préférence. Nous préconisons ce choix.**

### La procuration

Pour diverses raisons (travail, maladie,..), certaines personnes ne peuvent se rendre elles-mêmes au bureau de vote. Dans ce cas, elles doivent, sous peine de sanction, donner une procuration à une personne qui va voter en leur nom.

Le formulaire de procuration est disponible auprès du Secrétaire communal de notre commune.

Tout électeur peut être porteur d'une procuration. Pour ce qui concerne les candidats, ceux-ci ne peuvent être porteurs d'une procuration que pour un parent ou un allié jusqu'au troisième degré.

Attention, chaque électeur ne peut être porteur que d'une seule procuration.

### Votes non valables

Plusieurs situations rendent le vote nul :

- voter pour plusieurs listes différentes
- rendre un bulletin blanc ou abîmé
- si le bulletin comporte une marque qui le rend identifiable ou toute autre annotation manuscrite ou dessin...

## Vos candidats à la Province...

MR

Jean-Claude  
**JADOT**

2

Marie-Noëlle  
**MOTTARD**

1



Laureen  
**KINNARD**

3

Henri  
**CHRISTOPHE**

4

### Une équipe de choc !

1. **Marie-Noëlle MOTTARD** | Waremme  
47 ans, 3 filles, avocate à **Hannut**  
Conseillère provinciale et conseillère communale
2. **Jean-Claude JADOT** | **Hannut**  
53 ans, marié, 2 enfants  
Echevin et Conseiller provincial
3. **Laureen KINNARD** | Lincet  
23 ans, termine ses études de droit  
Une jeune qui se lance dans la politique
4. **Henri CHRISTOPHE** | Fexhe-Le-Haut-Clocher  
57 ans, 2 enfants  
Assureur, Agriculteur, Bourgmestre

### La Province se rationalise

Sous l'impulsion du MR, la Province se rationalise (1/3 de conseillers en moins) et se modernise, non sans avoir supprimé pas moins de 17 taxes !

### 5 axes prioritaires

- Le développement scolaire et professionnel regroupant les compétences de la formation, l'enseignement, les centres PMS et PSE.
- Le développement culturel et sportif regroupant la culture, la jeunesse et le sport.
- La prévention de la santé et l'action sociale regroupant les secteurs de la santé et du social.
- Le développement territorial durable regroupant l'agriculture, l'économie et le tourisme.
- **La supracommunalité et le soutien aux Communes**, notamment par le biais d'une enveloppe de 140 millions d'euros pour soutenir les projets communaux que les élus locaux jugeront utiles pour le bien commun

### Hannut bien représentée !

L'acquisition du château Grégoire lors de la précédente législature a montré combien il est important pour une ville comme la nôtre d'être représentée à tous les niveaux de pouvoir.

En plus d'être candidat aux élections communales, **Jean-Claude JADOT**, Echevin et Conseiller Provincial sortant figure de nouveau en 2e place sur cette liste provinciale.

### Concrètement pour Hannut

Vous avez pu voir récemment la maison sociale provinciale s'installer dans l'ancien château Grégoire bordé de son magnifique parc en plein centre et ouvert à tous. Nous voulons poursuivre les travaux et équipements nécessaires à une pleine rentabilité et utilité de ce bâtiment.

Il s'agit bien sûr d'un projet parmi d'autres car nous pensons que la Province pourrait aider nos communes rurales à solutionner les graves problèmes d'infrastructures sportives et culturelles auxquelles elles ne peuvent faire face isolément. Pourquoi ne pas essayer de convaincre les autorités provinciales à investir dans la région de Hannut, dans la construction d'une nouvelle piscine ?

Cette idée peut paraître saugrenue mais dans d'autres villes de notre province des investissements importants ont eu lieu dans des domaines sportifs, touristiques ou culturels. Essayons...

Votez pour  
plusieurs  
candidats...



L'avenir,  
ça se  
travaille.





# Hannut : l'avenir, ça se travaille.

une équipe, un bilan, un programme

## Sites Internet

[www.hervejamar.be](http://www.hervejamar.be)

Site personnel de votre député-bourgmestre

[www.hannut2012.be](http://www.hannut2012.be)

Une équipe en campagne...

## Contacts

**Thomas Matelart**

Directeur de Campagne

Rue d'Acosse 3B - 4280 Hannut  
0473/91.84.35  
thomasmatelart@hotmail.com

**Gauthier Viatour**

Directeur de Campagne

Rue Charles Frère, 8/1 - 4520 Vinalmont  
085/23.33.49  
gauthier.viatour@hervejamar.be

**Didier Hougardy**

Président de la section locale

Rue les Ruelles, 11/A - 4280 Villers-Le-Peuplier  
0495/58.12.88  
didier.hougardy@hotmail.com

Contenu et rédaction :  
Les candidates et candidats  
de la liste du Mouvement Réformateur  
et les membres de la section locale du MR de Hannut



Imprimé électoral  
Elections communales et provinciales  
du 14 octobre 2012

Ne pas jeter sur la voie publique

Editeur responsable : Hervé Jamar